

Elections fédérales : la campagne sur la Toile

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel / Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1570

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1021480>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La campagne sur la Toile

La confrontation électorale se fait virtuelle. Les candidats s'affichent sur les sites Internet. Les citoyens jouent à voter avant le vote. Avant que la politique retourne à la réalité des affaires en chair et en os.

Les élections virtuelles que proposent plusieurs sites Internet ne présentent guère d'intérêt, privées qu'elles sont de toute représentativité (DP n° 1569). Les sites qui les proposent cherchent avant tout à attirer le chaland: il s'agit de valoriser la galerie de portraits des candidats qui ont payé pour y figurer. Ces derniers ont versé entre nonante et cent cinquante francs pour une présentation sommaire; entre trois cents et mille cinq cents francs pour une présence plus développée (portrait vidéo, site).

La multiplication de ces sites ne facilite pas le travail de l'électrice et de l'électeur. Pourquoi la Confédération n'assumerait-elle pas elle-même ce travail, par exemple sur le site du Parlement, par ailleurs fort bien fait?

Par contre, la possibilité de comparer ses propres préférences à celles des partis et des candidats est plus intéressante. Nous avons mentionné le site *smartvote.ch* qui, sur la base de vingt-quatre (test rapide) ou septante questions, permet à l'internaute de trouver les personnalités politiquement les plus proches de lui. Le site *politspiegel.ch* propose ce service depuis cinq ans déjà sur la base de sujets d'actualité traités par le Parlement. Plus récent, *parlating.ch*, archive les votes nominaux depuis 1971. Il classe les députés sur une échelle gauche-droite de -10 à +10 en

fonction de leur comportement de vote au parlement. L'internaute peut également faire le test pour se situer sur cette échelle et connaître les parlementaires qui lui sont le plus proches. Le site *swisspolitics.org*, un site de Radio suisse internationale, offre également un test de concordance sur la base de dix-huit sujets récents. Quant à *politarena.ch*, édité par la presse du groupe Coop, il a soumis vingt-quatre thèses aux partis suisses. En prenant à son tour position, l'internaute peut connaître sa proximité à l'égard de ces derniers.

Des informations utiles

Certains de ces sites et d'autres encore présentent des informations plus ou moins utiles à l'électeur. Le site de l'Assemblée fédérale - *parlament.ch* - propose la liste de tous les candidats, les résultats détaillés des élections fédérales de 1995 et 1999, la répartition des sièges au Conseil national et le taux de participation depuis 1919, date de l'introduction du système proportionnel. A l'adresse *swisspolitics.org* on peut même faire une incursion dans l'éducation civique: dossiers sur la démocratie, le fédéralisme, glossaire électoral, explication de l'initiative, du référendum et de la pétition. Même souci chez *votheyoung.ch*, le site du Conseil suisse des associations de jeunesse qui explique le système électoral.

Il faut encore mentionner les dossiers spéciaux disponibles sur les sites de tous les grands journaux: programmes des partis, bilan de législature, principaux thèmes de la politique fédérale.

Enfin le site de la Société pour la recherche sociale pratique (GfS) - *politrends.ch* -

diffuse son baromètre électoral, cinq livraisons depuis 1991, un baromètre peu fiable pour la prédiction des résultats d'octobre prochain, mais qui permet aux partis d'affiner leur image et de muscler leur action, et surtout aux médias d'animer le feuilleton électoral. *jd*

Président.ch

Quand Pascal Couchepin parle de renforcer la présidence du Conseil fédéral en pouvoir (y rattacher les affaires étrangères) et en durée (quatre ans), il est soupçonné de prendre la pose pour lui-même. Emperor. En fait, il aborde un problème réel que nous avons analysé. (cfr. «Qui représente la Suisse à l'étranger?» DP n° 1549). Incontestablement, le président de la Confédération, considéré comme chef d'Etat, a pris une dimension nouvelle. Il représente la Suisse dans tous les grands rendez-vous. Il passe avant le chef du Département des affaires étrangères, comme un premier ministre ou comme un chef d'Etat, quand bien même il n'y a ni prédominance ni subordination de l'un à l'autre. De surcroît, la solution Couchepin de rattacher à la présidence les affaires étrangères a été longtemps pratiquée en Suisse. Elle n'a été abandonnée que devant les inconvénients du tournus trop rapide des départements.

Aujourd'hui cette formule ne serait concevable qu'avec une présidence plus longue, de quatre ans en principe. Autre problème: la surcharge des conseillers fédéraux. Un collège de neuf membres serait souhaitable. Mais il implique lui aussi une présidence renforcée. Devant les difficultés d'une présidence plus forte qui pourrait porter atteinte à l'égalité des conseillers, chaque fois est proposée une solution qui élude la question de fond: mettre à disposition du président tournant une structure présidentielle permanente (chancellerie, cabinet diplomatique).

Mais l'enjeu réel, c'est la répartition collégiale du pouvoir. Un président renforcé donnerait figure à une majorité, celle qui l'aurait élu. Ce serait un pas significatif vers une formule de type parlementaire, quoique étroitement surveillée par la démocratie directe.

Faut-il souhaiter cette évolution? C'est la question à débattre. Elle n'apparaîtra guère comme thème électoral dans les semaines qui viennent. Mais il deviendra nécessaire, et dans un avenir assez proche, de trancher.

ag